Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 14/03/2023 à 12h05 Réference de l'AR : 054-215401969-20230313-09_2023-DE Certifié exécutoire le 14/03/2023

République Française ***** Département de la Meurthe-e

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 13 MARS 2023

Nom	nbre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants	
18	13	13	
		+ 5 pouvoirs	

Date de convocation 9 mars 2023 L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, maire.

<u>Présents</u>: Dominique ROUSSEAU, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

Absents: .

Représentés: Cathy GREINER à Gérard GEORGEL, Pascal DURAND à Marie-Claude CARDOT, Anthony GIRAUD à Guillaume ÉTÉVÉ, Valérie JACOB à Marcel TEDESCO, Séverine HUSSON à Sébastien FRESSE.

Madame Marie-Claude CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Dél. 09.2023 - Dégrèvement du prix d'une location de salle

N° de délibération : 09_2023

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	5	18	0	0	0

Objet : Dégrèvement du prix d'une location de salle

Une administrée a loué la salle du foyer socio culturel le week-end du 18 et 19 février 2023. Cependant, la personne nous a signalé une température anormalement basse. Le Maire ainsi que Laurent NOISETTE, chauffagiste, sont intervenus mais l'origine du problème n'a pas été identifié.

Il est tout de même proposé au Conseil d'accepter une remise gracieuse sur la location, et de réduire le montant total de 40 €, ce qui ramène la location des deux jours à 240 € au lieu de 280€.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Autorise la remise exceptionnelle sur la location de la salle

MARCEL TEDESCO. 2023.0317al 1 சத்தின் béré les jour, mois et an susdits. Ref:20270a14 சத்தில் don forme Signatur இழுட்சார் மூற ESCO,

Maire